



Raga Kagoya, torturée par la police en Papouasie ©PBI

## **AGISSEZ CONTRE LA TORTURE:**

# **Grâce à vos dons PBI peut protéger des victimes de torture et leurs porte-parole en Papouasie**

## **PAPOUASIE: ARRESTATIONS ARBITRAIRES & TORTURES**

Raga Kagoya de Papouasie a été torturée par la police. Son histoire n'est toutefois pas unique : Le 7 décembre 2000 des séparatistes ont assassiné deux policiers à Abepura (Papouasie). La police a riposté brutalement et de manière discriminatoire, contre des personnes de la même ethnie ou venant des mêmes régions que les agresseurs.

## **ACTE DE VENGEANCE RACISTE SANS AUCUNE JUSTIFICATION**

Il n'existe aucune preuve démontrant que les victimes de cette action punitive policière soient impliquées dans les assassinats des deux policiers. Lors des représailles, deux personnes sont mortes, rouées de coups par la police, une autre a été abattue. Une centaine de personnes a été arrêtée et torturée, parmi elles, Raga Kagoya.

## **PROCÈS RETARDÉ & ACQUITTEMENT INCOMPRÉHENSIBLE**

Deux hauts officiers de la police, responsables de ces actions punitives, doivent répondre de leurs actes devant le tribunal des droits humains à Makassar, au Sud-Sulawesi. Le procès a débuté avec un retard considérable en mai 2005. Dans les deux cas, l'acquittement fut prononcé. Concernant les 23 autres suspects, aucune enquête n'a été menée ; une immense déception pour les victimes. Dans la salle du tribunal, Raga Kagoya s'est effondrée, elle a crié et pleuré.

## **PBI ACCOMPAGNE DES VICTIMES MENACÉES & DES ACTIVISTES**

Déjà lors du préexamen de 2001, les témoins ont été intimidés. Les avocats et avocates des victimes ont demandé l'accompagnement protecteur de Peace Brigades International (PBI). Les volontaires de PBI ont ainsi assisté aux audiences judiciaires. Leur présence a permis aux défenseurs et défenseuses de se sentir plus sûrs et de poursuivre leur travail. L'avocate Maya confirme :

*« La présence physique de PBI au tribunal des droits humains à Makassar nous a procuré un sentiment de sécurité et de protection morale. La présence de PBI nous a également montré, en particulier aux victimes de torture, que la communauté internationale ne nous a pas totalement oublié. Les victimes sont très reconnaissantes de la présence de PBI lors des audiences »  
(Maya, avocate de l'organisation des droits humains PBHI)*



PBI accompagne des victimes de torture lors du procès à Makassar, Sud-Sulawesi ©PBI

## TÉMOINS POUR UNE PROTECTION INTERNATIONALE

En 2006, j'ai effectué, comme six autres Suisses et Suissesses, un engagement avec PBI en Papouasie. De retour en Suisse, je souhaite vivement que PBI puisse protéger des défenseurs et défenseuses des droits humains comme l'avocate Maya et les victimes des violations des droits humains. Aidez-nous ! Vos dons nous permettent, en effet, de protéger les civils en Papouasie et de donner la parole aux victimes comme Raga Kagoya.

Je vous remercie très sincèrement



Jonas Ottiger  
Ancien volontaire PBI en Papouasie (09/05-09/06)

***PS: les victimes de torture et leurs porte-parole nécessitent protection. Seuls des dons réguliers permettent aux volontaires PBI d'offrir un accompagnement protecteur à ces personnes.***

***Votre contribution crée un espace.  
Donnez maintenant !***

## PBI, SEULE ORGANISATION DES DROITS HUMAINS EN PAPOUASIE

PBI est établie depuis mars 2004 en Papouasie. Deux équipes, l'une dans la ville principale de Jayapura et l'autre à Wamena, située dans la région montagneuse, ont la possibilité d'établir des relations constructives avec les ONG locales, les autorités et les forces de sécurité. Les demandes pour l'accompagnement protecteur ne cessent d'augmenter.

Une troisième équipe constituée de professionnels travaille dans le domaine de l'éducation à la paix et organise régulièrement des ateliers sur la transformation non-violente des conflits. Des discussions, organisées chaque mois, permettent d'échanger les expériences et les différentes stratégies pour résoudre les conflits. Deux médiathèques détaillées mettent à disposition, pour un nombre croissant de visiteurs, du matériel concernant l'éducation à la paix et la non-violence.

PBI est la seule organisation de droits humains établie en Papouasie. En 2006, sept Suisses et Suissesses se sont engagé-e-s. Les partenaires locaux demandent que PBI poursuive ses activités en Papouasie.



**CCP: 17-519476-6**